

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 10 OCTOBRE 2018**

2018-10-10-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 10 octobre 2018 à 16 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Jean-Marie Dugas	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Roger Martin	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles

Sont absents :

M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire sont aussi présents. M. Roger Rioux, maire suppléant de Saint-Guy, est présent à titre d'observateur.

2018-10-10-2

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1 Présentation des états financiers de la Corporation du Parc régional des Basques
 - 3.2 Adjudication du contrat de déneigement à la MRC des Basques pour la période de 2018 à 2021
4. Développement régional
 - 4.1 Confirmation de deux représentants de la MRC des Basques au comité de sélection du FARR
 - 4.2 Nomination d'un représentant au comité technique du FARR
 - 4.3 Financement Phase 3 (subvention) – Parc du Mont St-Mathieu
5. Matières résiduelles
 - 5.1 Présentation de la tarification incitative dans le cadre du projet au Fonds municipal vert de la FCM
6. Correspondance
7. Divers
 - 7.1 Retour sur le Salon de la famille et des aînés 2019
 - 7.2 Projet de loi fédérale sur la législation du cannabis
 - 7.3 Population des Basques
 - 7.4 Journée où ont lieu les séances du C. A. et du Conseil de la MRC des Basques
 - 7.5 Présentation Les Entreprises Bourget
 - 7.6 Rencontre pour le budget 2019
 - 7.7 Suivi des projets en cours
 - 7.8 Panneaux lumineux
8. Prochain Conseil le mercredi 17 octobre 2018 à 19 h 30 à Saint-Médard
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2018-10-10-3

3. ADMINISTRATION

2018-10-10-3.1

3.1 Présentation des états financiers de la Corporation du Parc régional des Basques

Mme Marie-Josée Bérubé présente les états financiers de la Corporation du Parc régional des Basques au 30 septembre 2018.

On décide de traiter le point 5.1 immédiatement.

2018-10-10-3.2

3.2 Adjudication du contrat de déneigement à la MRC des Basques pour la période de 2018 à 2021

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques a demandé des soumissions sur invitation pour les services de déneigement pour l'édifice, propriété de la MRC des Basques, situé au 398 et 400, rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques a reçu les trois soumissions suivantes et qu'elle a procédé à leur ouverture le 27 septembre 2018 à 11 h et à leur analyse en validant la conformité;

Entreprise	Montant
Aménagement Benoit Leblond	8 623,13 \$
Service Pétrolier Bélanger inc.	13 296,86 \$
Rioux Paysagiste	15 176,70 \$

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Roger Martin,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- accepte la plus basse soumission d'Aménagement Benoit Leblond au montant de 8 623,13 \$, taxes incluses, conformément aux spécifications de l'appel d'offres;
- autorise M. Claude Dahl, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la MRC des Basques, un contrat pour le service de déneigement pour la bâtisse, propriété de la MRC des Basques.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 801

2018-10-10-4

4. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

2018-10-10-4.1

4.1 Confirmation des deux représentants de la MRC des Basques au comité de sélection du FARR

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme le préfet, M. Bertin Denis, et le maire de la Ville de Trois-Pistoles, M. Jean-Pierre Rioux, en tant que représentants de la MRC des Basques au comité de sélection du FARR.

ADOPTÉE

2018-10-10-4.2

4.2 Nomination d'un représentant au comité technique du FARR

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme le directeur général, M. Claude Dahl, en tant que représentant de la MRC des Basques au comité de technique du FARR.

ADOPTÉE

2018-10-10-4.3

4.3 Financement Phase 3 (subvention) – Parc du Mont St-Mathieu

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de gestion du Parc du Mont St-Mathieu entame la phase 3 de son projet de développement de ses infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation est à la recherche de contribution financière pour compléter son financement;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte de verser à la Corporation de gestion du Parc du Mont St-Mathieu un montant de 25 000 \$ par an pendant dix (10) ans à même le Fonds éolien, et ce, afin de concrétiser la phase 3 de leur projet de développement.

ADOPTÉE

2018-10-10-5

5. MATIÈRES RÉSIDUELLES

2018-10-10-5.1

5.1 Présentation de la tarification incitative dans le cadre du projet au Fonds municipal vert de la FCM

Mme Marie-Josée Bérubé explique le projet pilote déposé au Fonds municipal vert, divisé en deux volets. Le volet 1 consiste à offrir une cueillette à la semaine avec conteneur, adaptée aux besoins des ICI ayant d'importants volumes de matières putrescibles. Le volet 2 offrira une tarification incitative, donc une tarification réelle selon le poids et la fréquence des levées, aux ICI de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Mathieu-de-Rieux pour débiter, ayant des conteneurs. Ceci, afin de les inciter à récupérer le plus possible de déchets et d'éviter de transporter ces derniers au site d'enfouissement.

On poursuit avec le point 3.2 et les suivants.

2018-10-10-6

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à traiter.

2018-10-10-7

7. DIVERS

2018-10-10-7.1

7.1 Retour sur le Salon de la famille et des aînés

CONSIDÉRANT QUE le Salon de la famille et des aînés a comme objectifs de faire connaître à la population les services disponibles à la communauté des Basques et de faire rayonner chaque municipalité par un projet existant dans leur milieu;

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2017 a permis de rejoindre 310 personnes et toutes les municipalités étaient au rendez-vous;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité de la MRC des Basques est recherchée afin de recevoir l'édition 2019 dans sa communauté;

CONSIDÉRANT QUE les avantages pour une municipalité de recevoir cet événement sont une belle visibilité, la mobilisation citoyenne, le dynamisme qui en découle, etc.;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Simon est intéressée à ce que l'événement ait lieu dans sa communauté;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques est en accord pour que la Municipalité de Saint-Simon soit l'hôte de l'événement et s'implique dans l'organisation.

ADOPTÉE

2018-10-10-7.2

7.2 Projet de loi fédérale sur la législation du cannabis

Le projet de loi fédérale sur la législation du cannabis visant à encadrer la production, la distribution, la vente et la possession du cannabis au Canada entrera en vigueur le 17 octobre prochain. La réglementation municipale relative à la paix, au bon ordre et à la sécurité publique se doit d'être uniformisée pour faciliter par la suite l'application de ces règlements par les policiers sur le territoire.

La MRC des Basques demandera à la Cour municipale de Rivière-du-Loup et à la Sûreté du Québec de proposer des modifications aux règlements municipaux en vigueur concernant la paix, le bon ordre et la sécurité publique pour procéder par la suite à l'uniformisation dans chacune des municipalités.

2018-10-10-7.3

7.3 Population des Basques

Les données du décret de la population ne sont pas toujours fiables, car elles sont basées sur des moyennes provinciales. Ce sont les données du bilan migratoire de Revenu Québec qui sont les plus fidèles à la réalité. Le portrait socioéconomique 2018 sera présenté à la prochaine séance du Comité administratif du 7 novembre.

2018-10-10-7.4

7.4 Journée où ont lieu les séances du C. A. et du Conseil de la MRC des Basques

Les séances du Comité administratif et du Conseil de la MRC des Basques ont toujours lieu le mercredi. M. Roger Rioux demande s'il est possible de changer cette journée pour accommoder M. Maxime Dupont. Il en sera question à une séance ultérieure.

2018-10-10-7.5

7.5 Présentation Les Entreprises Bourget

À la séance du Conseil de la MRC du 26 septembre dernier, il avait été question d'inviter une entreprise spécialisée en abat poussière et asphaltage pour présenter aux maires les nouveaux procédés offerts en matière de revêtement de chemins. Cette présentation aura donc lieu le vendredi 26 octobre 2018 à 9 h 30 au Centre des loisirs de Saint-Clément. C'est la municipalité de Saint-Clément qui se charge des invitations.

2018-10-10-7.6

7.6 Rencontre pour le budget 2019

Une rencontre pour la présentation du budget 2019 aux maires aura lieu au début novembre. Les maires seront convoqués lorsqu'une date sera arrêtée. Les directeurs généraux seront préalablement rencontrés à ce sujet.

2018-10-10-7.7

7.7 Suivi des projets en cours

Les promoteurs du projet d'usine à Saint-Jean-de-Dieu débiteront en janvier 2019. En attendant, un locataire louera la bâtisse d'octobre à janvier.

D'autre part, des problèmes de niveau sur le terrain du motel industriel à Saint-Clément ont été observés. L'entrepreneur choisi pour la construction du bâtiment est Construction Paul Pelletier. Les travaux de construction s'échelonnent sur 11 semaines, donc livrable au printemps 2019.

2018-10-10-7.8

7.8 Panneaux lumineux

À la dernière séance du Conseil de la MRC des Basques du 26 septembre, il avait été question de panneaux lumineux à messages variables pour afficher les activités et événements qui ont lieu dans la municipalité. Toutefois, le coût pour un panneau est de 24 000 \$, ce qui est très dispendieux. M. Claude Dahl vérifiera auprès de ladite compagnie les différentes alternatives qui s'offrent afin de réduire le coût par panneau.

2018-10-10-8

8. **PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 17 OCTOBRE 2018 À 19 H 30 À SAINT-MÉDARD**

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 17 octobre 2018 à 19 h 30 à la salle municipale de Saint-Médard située au 3, rue de l'Église.

2018-10-10-9

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mario St-Louis de lever la séance à 17 h 40.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.